

→ **CODÉVELOPPEMENT DE PRODUIT INDUSTRIEL**

## Concrétiser son innovation

Une majorité de PME ne se questionne plus au sujet de l'intérêt de l'innovation. Elles la vivent au quotidien. Mais innover nécessite de franchir de nombreux obstacles. Le Cetim propose, pour ce faire, une approche originale de codéveloppement en accompagnant les entreprises jusqu'à l'industrialisation.

On connaissait le Cetim comme un centre d'appui technologique aux entreprises. Dorénavant, il faudra compter également sur son rôle d'acteur du codéveloppement de produits innovants.

La Délégation à l'innovation et à la valorisation a été créée, à cet effet, en février 2007. Dirigée par Denis Eymard, elle a pour mission « d'apporter aux industriels les savoir-faire technique et méthodologique du Cetim dans une approche originale de codéveloppement ».

La démarche ? « Le Cetim propose à l'industriel ses moyens et ses compétences pour transformer l'idée en produit industriel que l'entreprise commercialise in fine. En retour, le Centre est financé sous forme de royalties par le succès de l'innovation », précise Denis Eymard.

Cette démarche d'accompagnement des acteurs de l'innovation concrétise, par ailleurs, la reconnaissance faite au Centre pour sa recherche partenariale par le label Carnot et se situe dans la droite ligne d'une de ses missions fondatrices consistant à contribuer au développement des entreprises mécaniciennes.

### Un partenariat « gagnant-gagnant »

L'innovation représente une démarche différente de la R&D proprement dite. En clair, pour concrétiser son projet, il est indispensable de poser certaines bases. Quel marché ? Comment se protéger ? Quelle conduite de projet à mettre en œuvre ? Quel partenariat trouver ?

Autant d'interrogations qui font appel à des compétences multiples et nécessitent un chef d'orchestre particulier. Le Cetim propose ainsi une contribution globale en génie mécanique et en gestion de projets.

Et ce, durant toutes les phases du



Serti on line, le système de contrôle de sertissage en ligne, est aujourd'hui un produit en cours d'installation chez un industriel.

processus d'innovation. Le marché potentiel et la politique de protection industrielle sont le préalable. La faisabilité technique du concept est ensuite vérifiée, avec, dans le même temps, les différentes aides financières possibles demandées. La période d'instruction est relativement courte, ce qui permet d'engager les diverses études techniques conduisant au prototype, optimisé grâce aux moyens d'essai et de simulation du Cetim.

Une phase qui autorise, notamment, de réaliser les études de marchés à cibler, et de définir les éventuels partenaires industriels. Puis vient l'industrialisation proprement dite, constituée d'études détaillées, du suivi de fabrication et de la commercialisation.

« Nous ne nous improvisons pas fabricant, ni même distributeur. Par cette nouvelle mission, nous nous positionnons comme le chef d'orchestre d'une partition dont l'industriel est l'auteur. Nous apportons les quelques musiciens manquants, en somme, pour aboutir à une bonne interprétation, ajoute Denis Eymard. Cette approche originale de codéveloppement permet, également, à l'industriel d'avoir accès aux réseaux du Cetim. Sans être exhaustif, on peut citer les plates-formes technologiques, les laboratoires universitaires, les organismes

de projets innovants (Cepi). Cette structure, composée de représentants industriels, d'Oséo Anvar et du Crittmeca Île-de-France, permet de profiter des complémentarités des différents organismes de soutien à l'innovation et d'avoir une vision très industrielle des projets soumis. Une approche ambitieuse, in fine : « Nous partageons les risques puisque l'engagement du Cetim dans les projets soumis est financé sous forme de royalties, précise le délégué à l'innovation, qui conclut, une démarche gagnant-gagnant. »

Différents projets sont d'ores et déjà sur les bancs de l'innovation. ■ AD

d'aide au financement et, bien sûr, tous les industriels clients qui peuvent apporter les briques nécessaires au succès de l'innovation. » La sélection des projets présentés est, d'autre part, réalisée avec l'appui du Comité d'évaluation

➔ **contact Denis Eymard**  
Tél. : 03 44 67 36 82  
sqr@cetim.fr

### L'INNOVATION À TOUS LES NIVEAUX Trois exemples

- Serti on line est un système de contrôle de sertissage en ligne des boîtes de conserve. L'idée, matérialisée par des études techniques approfondies, a conduit à des prototypes installés chez un industriel partenaire du secteur agroalimentaire pour tester la validité du concept en conditions « réelles ». C'est aujourd'hui un produit industriel en cours d'installation chez un client.
- Un instrument de musique électronique original nécessite également une optimisation de toute la mécanique de celui-ci : matériaux, assemblage, procédé de fabrication. Avec le soutien apporté par le Cetim, des prototypes industriels seront réalisés dès septembre 2007.
- Un système qui permet de remplir et de vider entièrement un tube souple. Breveté, ce produit original permet de restituer la totalité du contenu stocké. Le Cetim a étudié et a vérifié la faisabilité industrielle. L'étude se poursuit à des fins de fabrication du produit dans des conditions optimales de qualité technique selon des critères économiques assurant la rentabilité de sa commercialisation. Un accord de codéveloppement a été signé entre l'inventeur et le Cetim.